



**HAL**  
open science

## Entre innovations agronomiques et pratiques paysannes : la figure de l'”agriculteur pratique” au 19e siècle

Chloé Gaboriaux

### ► To cite this version:

Chloé Gaboriaux. Entre innovations agronomiques et pratiques paysannes : la figure de l'”agriculteur pratique” au 19e siècle. Bonneuil, Christophe; Denis, Gilles; Mayaud, Jean-Luc. Sciences, chercheurs et agriculture : pour une histoire de la recherche agronomique, Quae / L'Harmattan, pp.45-60, 2008, 9782759202744. hal-03421251

**HAL Id: hal-03421251**

**<https://hal.science/hal-03421251>**

Submitted on 9 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ENTRE INNOVATIONS AGRONOMIQUES ET PRATIQUES PAYSANNES

### LA FIGURE DE L'« AGRICULTEUR PRATIQUE » AU 19<sup>E</sup> SIÈCLE

Chloé GABORIAUX<sup>1</sup>

La question des rapports entre la recherche scientifique et les transformations du monde rural s'est posée de façon cruciale au 19<sup>e</sup> siècle à tous ceux qui, agronomes, grands propriétaires terriens, chefs d'exploitation mais aussi publicistes et politiques, étaient intéressés au progrès de l'agriculture française. Le sentiment d'un retard français en matière agricole était en effet largement partagé, non seulement en comparaison des succès anglais souvent cités, mais surtout par rapport à l'état de la science agronomique française. Aux yeux des élites du pays, le monde rural, et en particulier sa majorité paysanne, semblait hermétique aux innovations scientifiques et techniques du moment, figé dans des pratiques routinières et archaïques. Chacun aurait alors sans doute fait sien le constat que Louis Moll, professeur d'agriculture au Conservatoire et cultivateur dans la Vienne, confie au début de l'année 1848 au *Journal d'agriculture pratique* : « Nul pays ne possède une aussi importante réunion de savants ; nul n'a des ouvriers, je ne dirai pas, moins intelligents, ce serait inexact, mais plus ignorants »<sup>2</sup>. Au défi que constitue cet écart entre le dynamisme de la recherche et la routine supposée des paysans français, une grande partie des élites rurales a répondu par la promotion de l'« agriculteur pratique », c'est-à-dire par un appel à favoriser l'émergence d'une classe de grands exploitants, propriétaires ou fermiers – les « agriculteurs pratiques » –

---

<sup>1</sup> Chloé Gaboriaux est docteure en science politique (Sciences Po - CEVIPOF), <c.gaboriaux@free.fr>.

<sup>2</sup> Moll, « Des fermes-écoles », p. 5.

destinés à diffuser par l'exemple les enseignements de l'agronomie aux petits cultivateurs, qui, une fois convaincus d'abandonner les procédés traditionnels au profit de techniques résolument modernes, feront entrer l'agriculture française dans la voie du progrès. Il s'agit ici de saisir les enjeux de cette proposition, faite par des grands propriétaires terriens en faveur, disent-ils, de la petite propriété et de la petite culture. Le dépouillement du *Journal d'agriculture pratique*, qui rend compte de leurs idées et de leurs actions depuis 1837, a permis d'analyser une position défendue avec constance par la revue jusqu'à la fin du siècle. Cette dernière est présentée avant tout comme un modèle de développement agricole spécifiquement français, en rupture avec les aspirations des agronomes du 18<sup>e</sup> siècle, souvent plus enclins à vanter l'Angleterre et la grande culture. Mais la promotion de l'« agriculteur pratique » est surtout la réaction d'un groupe social dont l'influence est menacée et qui doit donc se réinventer une légitimité pour conserver un rôle dans une société de plus en plus démocratique. On verra cependant que ces efforts ont échoué en partie : au tournant du siècle, l'élite rurale semble en effet devoir abandonner ses prétentions politiques.

#### LA DÉFENSE D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE SPÉCIFIQUEMENT FRANÇAIS

Revue ouverte au débat, le *Journal d'agriculture pratique* publie des auteurs dont les positions en matière scientifique, économique et politique sont divergentes voire opposées. Fondée en 1837 par Alexandre Bixio, qui a également participé à la création de la *Revue des deux mondes* et qui occupe brièvement la fonction de ministre de l'agriculture et du commerce sous la II<sup>e</sup> République, elle connaît des rédacteurs en chef souvent libéraux mais ouvre largement ses colonnes aux légitimistes qui restent nombreux parmi les grands propriétaires terriens<sup>3</sup>. Les innovations agronomiques y sont discutées, de même que les orientations de la politique agricole, en particulier sur la question des droits de douane, avec un souci d'équilibre entre les différentes opinions qui conduit les rédacteurs à publier régulièrement les réactions des lecteurs à tel ou tel article.

Aucune contribution ne vient en revanche briser le consensus qui se dégage à propos du progrès agricole : qu'ils soient d'inspiration légitimiste ou libérale, de tendance libre-échangiste ou protectionniste, les auteurs des divers articles sont unanimes à défendre un modèle de développement qui, parce qu'il prône la recherche de l'équilibre entre la grande et la petite

<sup>3</sup> Tudesq, *Les grands notables*.

exploitation, rompt avec la préférence exclusive de bon nombre de leurs prédécesseurs pour la grande culture<sup>4</sup>. Contre la plupart de leurs aînés physiocrates mais aussi et surtout contre les « économistes » de leur temps<sup>5</sup>, les rédacteurs du *Journal d'agriculture pratique* refusent de voir dans l'exemple anglais la seule voie du progrès agricole : selon eux, la prépondérance numérique des petites exploitations non seulement n'exclut pas la modernisation de l'agriculture française mais en est la condition. En témoigne le compte-rendu qu'Édouard Lecouteux fait en 1858 de l'ouvrage de Léonce de Lavergne, *L'agriculture et la population*. Il se réjouit d'y trouver des arguments à opposer à tous ceux qui considèrent l'exode rural et la concentration de la propriété « comme le témoignage irrécusable d'une civilisation progressive ». L'analyse de Léonce de Lavergne lui permet en effet de montrer que le progrès de l'agriculture française exige au contraire le maintien d'une population rurale importante, qu'on ne saurait fixer dans les campagnes sans la faire accéder à la propriété. « Plus l'agriculture se perfectionne, écrit-il, plus elle a besoin de bras, et notons bien ce fait, de bras intelligents ». L'erreur des économistes doit selon lui être attribuée à leur admiration excessive de l'agriculture anglaise. Or, ajoute-t-il,

« N'oublions pas, en dernière analyse, qu'il n'en est pas de l'agriculture française comme de l'agriculture anglaise. Celle-ci, soit par ses débouchés, soit par la nature du sol et du climat, ne s'occupe guère que de la production des fourrages, des grains et des bestiaux. Celle-là, beaucoup plus complexe, doit joindre à la production des denrées alimentaires, la production des vignes, des mûriers, des oliviers, des arbres fruitiers, des plantes industrielles et des plantes horticoles de plain champ. La petite culture prédomine donc sur notre territoire ; or la petite culture, c'est la population rurale en grand nombre »<sup>6</sup>.

« Nature du sol et du climat », « débouchés », type d'exploitation : il est frappant de constater que les critères invoqués par Édouard Lecouteux sont en partie identiques à ceux que Patrick O'Brien et Caglar Feyder ont mis en avant à la fin des années 1970 pour remettre en cause à leur tour l'idée d'un retard de l'agriculture française sur l'agriculture anglaise au 19<sup>e</sup> siècle, et conclure eux aussi à l'existence de « deux systèmes agraires très différents »<sup>7</sup>.

Mais les petits cultivateurs n'ont-ils pas prouvé leur incapacité à s'engager dans la voie du progrès, ne sont-ils pas loin de constituer ces

<sup>4</sup> Warner, « The Journal d'agriculture pratique ».

<sup>5</sup> Le terme désigne alors les théoriciens du libéralisme économique dont la tribune est le *Journal des économistes*.

<sup>6</sup> Lecouteux, « L'agriculture et la population », p. 13 et 15.

<sup>7</sup> O'Brien et Keyder, « Les voies de passage vers la société industrielle », p. 1297.

« bras intelligents » que réclame Édouard Lecouteux ? Telle est l'objection que le *Journal d'agriculture pratique* s'emploie à réfuter à longueur d'années. Si le paysan est routinier et refuse d'adopter les dernières innovations techniques, ce n'est pas qu'il soit « inintelligent », lit-on sous la plume de Jean-Baptiste Biot en 1851, dans un article au *Journal des savants* reproduit dans le *Journal d'agriculture pratique* : « il n'est que sage », car il se méfie à juste titre des « hasards théoriques »<sup>8</sup>. On a tort, dit encore un grand propriétaire en 1864, de dire du paysan qu'il « fait à tout progrès une opposition stupide » :

« Le paysan voit, auprès de lui, tant d'innovations dans la manière de cultiver ne rien produire de bon, qu'il lui est permis à lui, l'être pratique et l'être ignorant, de se tenir en garde contre tout ce qui n'a pas subi l'épreuve du temps. Il laisse faire l'expérience, et, quand l'opération a rempli son programme, il l'adopte à bon escient »<sup>9</sup>.

Pour combattre l'archaïsme des méthodes de culture du paysan, il suffit donc de lui démontrer, par « l'expérience », l'utilité pratique d'en changer. Or, seul le grand exploitant est suffisamment riche et instruit pour mener cette expérience et initier les paysans parcellaires au progrès. La réhabilitation de la psychologie paysanne, qui conduit à substituer aux accusations de « routine » l'éloge du bon sens et de la prudence du petit cultivateur, débouche ainsi sur la défense d'un équilibre entre grandes et petites exploitations, dans lequel les « agriculteurs pratiques » sont appelés à faire le lien entre les innovations agronomiques et les pratiques paysannes. L'appel à la création de cette « classe intermédiaire » constitue le *leitmotiv* de la revue jusqu'à la fin du siècle. En 1848, Louis Moll la veut « assez éclairée pour comprendre l'agronome, assez pratique pour être comprise du paysan »<sup>10</sup>. Adrien de Gasparin affirme en 1850 que « c'est l'agriculteur [terme qui désigne à l'époque « celui qui fait valoir par lui-même et en grand »<sup>11</sup>] qui est l'âme directrice de l'entreprise agricole », et il ajoute, songeant à l'agronome d'une part et au paysan d'autre part : « sans lui l'agriculture n'est qu'une abstraction ou une routine »<sup>12</sup>. Devenu rédacteur en chef du *Journal d'agriculture pratique* à partir de 1866, c'est au tour d'Édouard Lecouteux de se faire le défenseur infatigable de ces hommes qui

<sup>8</sup> Biot, « L'agriculture et la science », p. 222.

<sup>9</sup> Schlafer, « Du paysan », p. 471.

<sup>10</sup> Moll, « Des fermes-écoles », p. 5.

<sup>11</sup> Larousse, *Grand dictionnaire universel du 19e siècle*, tome I, p.142.

<sup>12</sup> Gasparin, « L'Agronome, le Cultivateur et l'Agriculture », p. 280.

« se sont dévoués à l'agriculture et sont parvenus à répandre l'aisance et l'instruction autour d'eux »<sup>13</sup>.

Ces conceptions dépassent le cadre de la revue. Nombreux sont ceux en effet qui, parmi l'élite rurale, tiennent à les voir guider la politique agricole des différents gouvernements. Leur attitude sous la II<sup>e</sup> République en est un bon exemple. S'agit-il d'organiser l'enseignement agricole ? Le *Journal d'agriculture pratique*, relayé par certains élus, espère que les professeurs des fermes-écoles seront recrutés parmi les « agriculteurs pratiques », qui seuls possèdent « science et expérience, théorie et pratique »<sup>14</sup>. S'agit-il de décider de la composition des chambres d'agriculture ? Dezeimeris, rédacteur au *Journal d'agriculture pratique* et représentant du peuple, s'inquiète d'une loi qui admet les « agronomes distingués » des sociétés savantes au même titre que les « agriculteurs pratiques » alors que ces derniers sont seuls à même de former « une représentation *spéciale et exclusive* de l'agriculture »<sup>15</sup>.

La promotion de l'« agriculteur pratique » nourrit donc chez une grande partie de l'élite rurale un discours tourné vers l'action, qui repose sur un modèle très cohérent de développement agricole : ce dernier se réclame des spécificités économiques et sociales françaises, ainsi que de la psychologie paysanne, pour défendre une conception du progrès agricole où des cadres sociaux élitistes sont la condition d'une vulgarisation scientifique et technique réussie parce que dispensée par l'exemple.

#### À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE LÉGITIMITÉ SOCIALE ET POLITIQUE

Une question mérite cependant d'être posée : comment cette élite rurale en est-elle venue à défendre un tel modèle ? Il lui permet certes de se donner un rôle moteur dans le progrès agricole, mais on pourrait en dire autant du modèle concurrent de la grande exploitation capitaliste à l'anglaise, dont la légitimité scientifique est aussi voire plus reconnue – n'a-t-elle pas le soutien des économistes ? – et qui repose en outre sur des idées mieux implantées chez les grands propriétaires terriens – ne sont-ils pas issus d'un milieu qui, très influencé par les idéaux physiocratiques, avait coutume de faire l'éloge de l'Angleterre et la critique de la routine paysanne ?

Quels que soient les attraits du modèle anglais, une grande partie de l'élite rurale française est en fait convaincue qu'il ne suffirait pas à conjurer

<sup>13</sup> Lecouteux, « Chronique agricole du 18 juillet 1867 », p. 66.

<sup>14</sup> Moll, « Des fermes-écoles », p. 13.

<sup>15</sup> Dezeimeris, « Chronique agricole de mars – deuxième quinzaine », p. 297 et 295.

le déclin de son influence économique, sociale et même politique<sup>16</sup>. Les grands propriétaires terriens craignent en effet tout d'abord de ne pas pouvoir maintenir leur patrimoine. Il semble clair, et ce dès les années 1830-1840, que les gouvernements ne reviendront pas sur le partage égal<sup>17</sup>. Ce qui l'est moins, c'est si l'économie tend naturellement à la concentration ou au morcellement de la propriété. Beaucoup de grands propriétaires se sentent menacés et partagent la vision pessimiste d'un Balzac : la première partie des *Paysans*, parue dans *La Presse* en 1844, témoigne de l'amertume résignée d'un auteur désormais persuadé que l'histoire en marche est du côté des petits propriétaires<sup>18</sup>. En 1867, Édouard Lecouteux s'interroge encore :

« Est-il vrai que le flot démocratique de la petite propriété et de la petite culture monte toujours ? Est-il vrai qu'il menace d'engloutir bientôt presque toute la grande culture et ses grands domaines ? Est-il vrai que, devant la rareté croissante des bras, combinée nécessairement avec la hausse des salaires, la grande culture soit forcée de s'avouer vaincue par la petite culture qui dispose à la fois de plus de bras et de plus de capitaux par hectare ? »<sup>19</sup>.

En outre, même si la grande propriété parvient à résister à la division des domaines, elle perd peu à peu tous ses privilèges politiques. L'abaissement puis la suppression du cens en 1831 puis 1848 entament la légitimité des grands propriétaires terriens dans la sphère politique, à un moment où beaucoup d'entre eux, déçus par les révolutions successives, préférèrent se retirer sur leurs terres. Ce retrait entre d'ailleurs bientôt dans la représentation que l'élite rurale aime à donner d'elle-même. Dans un discours tenu le 12 décembre 1860 dans la séance publique de rentrée de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, Antoine Passy, de l'Académie des Sciences, rappelle qu'« en 1830 comme en 1848, les champs furent l'asile d'un grand nombre d'hommes distingués qui abandonnèrent les rangs de la politique active »<sup>20</sup>. « Nos continuelles révolutions ont amené aux champs beaucoup de naufragés, beaucoup de vaincus », constate Édouard Lecouteux plus abruptement<sup>21</sup>. Et tous deux de montrer que ces hommes

<sup>16</sup> Thébault, « La faute des pères ».

<sup>17</sup> La Révolution de Juillet, qui a conduit à l'abolition de l'hérédité de la pairie, paraît également impliquer la consécration du partage égal, avec notamment la suppression des majorats. La loi du 12 mai 1835 les interdit à l'avenir, mais conserve cependant « les majorats fondés jusqu'à ce jour », limités à deux degrés. Elle est abrogée le 7 mars 1849.

<sup>18</sup> Balzac, *Les paysans*.

<sup>19</sup> Lecouteux, « Chronique agricole du 2 mai 1867 », p. 585.

<sup>20</sup> Passy, « Éloge de M. Chabrol », p. 486.

<sup>21</sup> Lecouteux, « Le parti de l'agriculture », p. 643.

restent de bons patriotes quoiqu'ils aient quitté les affaires : « c'est servir encore son pays que d'augmenter les produits de la terre »<sup>22</sup>.

Or, même sur ce terrain, l'influence des grands propriétaires terriens risque d'être remise en cause. Comme l'a montré Nathalie Jas, les années 1840-60 voient en effet la montée en puissance d'un nouvel acteur agricole : le chimiste-agronome, qui supprime bientôt l'agriculteur-agronome dans la recherche scientifique et technique<sup>23</sup>. L'autorité du grand propriétaire terrien en matière de progrès agricole est ainsi menacée par une redéfinition de la science agricole qui paraît condamner l'empirisme au profit du travail en laboratoire.

On comprend dès lors que la promotion de l'« agriculteur pratique » ait pu apparaître comme un moyen d'offrir une nouvelle légitimité à un groupe social en perte de vitesse. La valorisation de la pratique dans la diffusion du progrès agricole lui permet d'abord de répondre à la concurrence que lui font les chimistes. Inlassablement, les rédacteurs du *Journal d'agriculture pratique* soulignent la nécessité de mettre à l'épreuve les résultats obtenus par la nouvelle science agricole. En témoigne notamment leur devise, qui apparaît dès 1854 au début des volumes – « pratique avec science, progrès avec modération ». Le commentaire qu'en fait Jean-Augustin Barral, alors rédacteur en chef de la revue, est représentatif des efforts menés pour conserver aux « agriculteurs pratiques » un rôle moteur dans les destinées de l'agriculture :

« Faire luire le flambeau de la science au milieu des données de la pratique, assurer le progrès par la prudence même avec laquelle les perfectionnements des méthodes agricoles seront conseillés, enrichir la science à son tour de tous les faits de l'observation et de l'expérience dus aux innombrables travailleurs agricoles, tel est le rôle que nous avons essayé de faire remplir au recueil que nous dirigeons »<sup>24</sup>.

Et l'argumentation porte, au point d'influencer le discours des chimistes agricoles eux-mêmes, qui n'hésitent pas à avoir recours à des expérimentations concrètes pour donner plus de poids à leurs démonstrations scientifiques<sup>25</sup>.

Mais l'ambition de cette élite rurale va bien au-delà du terrain agronomique. Il s'agit aussi de reconquérir le prestige social que la naissance et la richesse foncière ne suffisent plus à lui conférer. La figure de l'« agriculteur pratique », parce qu'elle oppose le mérite à l'hérédité et la

<sup>22</sup> Passy, « Éloge de M. Chabrol », p. 486.

<sup>23</sup> Jas, *Au carrefour de la chimie et de l'agriculture*.

<sup>24</sup> Barral, « Chronique agricole – deuxième quinzaine de décembre », p. 41-42.

<sup>25</sup> Jas, *Au carrefour de la chimie et de l'agriculture*.



défense des petits au capitalisme agressif, redessine les contours de ce groupe social pour mieux l'intégrer à la société nouvelle, tout en l'ouvrant à une bourgeoisie longtemps tenue éloignée de la sociabilité aristocratique des notables traditionnels. La position d'un Édouard Lecouteux est éclairante : l'évolution à laquelle il convie la vieille élite rurale et qui seule, dit-il, doit la sauver du déclin, lui permet de s'en faire le champion légitime, lui, le fils d'un maraicher. Il insiste ainsi régulièrement sur la nécessité d'ouvrir la classe des grands agriculteurs à qui voudrait y entrer : « ici pas de situation protégée par des lois d'exception. Les portes sont toujours ouvertes aux nouveaux venus ». Ce qui l'autorise à conclure :

« Cette classe sera donc une très grande force sociale dans nos campagnes lorsqu'elle aura de puissantes individualités qui prendront en main la défense des intérêts agricoles, ceux de la grande culture comme ceux de la petite culture. Elle n'a pas à redemander de privilèges politiques qui irritaient autrefois contre elle. Sa force, c'est d'être dans le droit commun, c'est de parler au nom d'intérêts qui ne sont pas exclusivement les siens, mais ceux de la population la plus nombreuse »<sup>26</sup>.

Contre tous ceux qui seraient tentés par un repli sur des valeurs anciennes et dépassées, le rédacteur en chef de la revue appelle ainsi à la constitution d'une nouvelle élite sociale, formée à partir de l'ancienne mais sur des critères appropriés aux temps démocratiques.

Mieux encore : à l'heure du suffrage universel, l'influence sociale ainsi acquise sur la paysannerie, c'est-à-dire l'électorat majoritaire, ne doit-elle pas avoir le pouvoir politique pour contrepartie ? Parce qu'il a tissé des liens étroits avec les populations rurales – salariat, embauche saisonnière, mais aussi prêt de matériel et conseils techniques – l'« agriculteur pratique » n'a-t-il pas toutes les chances d'être élu dans les assemblées politiques ? Quand la défense exclusive de la grande propriété les réduirait au statut de groupe de pression, l'appel à un système agricole qui ménage un équilibre entre grande et petite culture fait de ces grands exploitants les meilleurs représentants de la majorité rurale du pays. Mais c'est à une condition, que cette nouvelle élite rurale a d'emblée saisie : il faut que les électeurs se déterminent moins sur un clivage d'opinions que sur la qualité des services rendus aux populations. En matière politique en effet, cette élite rurale reste divisée, on l'a vu, mais aussi, dans de nombreuses régions, discréditée par ses origines souvent légitimistes. La version politique de l'« agriculteur pratique » implique donc une redéfinition de la sphère politique, qui substitue la défense des intérêts matériels des populations aux questions institutionnelles. Dès l'annonce des premières élections au suffrage

<sup>26</sup> Lecouteux, « Le parti de l'agriculture », p. 644-645.

universel, prévues pour le mois d'avril 1848, le *Journal d'agriculture pratique* invite ainsi les paysans à ne pas sacrifier « le point de vue agricole à la question politique. Si l'homme qu'il choisira doit représenter ses intérêts comme citoyen, il doit comprendre également ses besoins comme cultivateur, car toutes les questions vitales pour l'agriculture seront débattues dans l'Assemblée constituante »<sup>27</sup>. Vingt ans plus tard, dans un article cité plus haut, Édouard Lecouteux affirme à son tour que la classe intermédiaire des grands exploitants « a de l'avenir, elle doit tâcher de conquérir la confiance des populations pour que celles-ci prennent leurs élus parmi les hommes utiles aux campagnes »<sup>28</sup>. Et cette conviction ne le quitte pas, même après que les républicains ont pris le pouvoir. Jusqu'à sa mort, il prédit l'avènement de « la politique des intérêts matériels », que la démocratie rend selon lui inéluctable et qui doit garantir à ses yeux la conquête du pouvoir par les élites rurales :

« La politique des intérêts matériels, c'est la politique qui inspire les gouvernements lorsqu'ils édictent des mesures législatives ou administratives destinées à agir directement, soit en bien, soit en mal, sur les intérêts agricoles, manufacturiers et commerciaux de leurs pays respectifs. Cette politique, la seule dont le *Journal d'agriculture pratique* ait à s'occuper, n'est qu'une branche de la politique générale ; mais il est de fait que, par la force des choses, elle tend à prendre une place de plus en plus large dans les programmes, dans les actes des gouvernements les plus progressifs. Plus le suffrage universel grandira dans la pratique de ses droits et de ses devoirs, plus elle fera prévaloir dans nos pouvoirs publics les idées qui gouverneront le monde du travail, le monde qui accroît la richesse publique, le monde qui dispose des majorités électorales »<sup>29</sup>.

La promotion de l'« agriculteur pratique » n'est donc pas seulement le choix d'un modèle de développement agricole, c'est aussi et peut-être surtout la réaction d'un groupe social en pleine mutation et soucieux de redéfinir la représentation qu'il donne de lui-même, au sens où Roger Chartier entend le terme de « représentation » : c'est-à-dire comme lutte « dont l'enjeu est l'ordonnancement, donc la hiérarchisation de la structure sociale elle-même »<sup>30</sup>. En se plaçant délibérément du côté de l'expérimentation plutôt que de la science, de la méritocratie plutôt que de l'hérédité, de la démocratie plutôt que du privilège, les « agriculteurs pratiques » ont pu penser à bon droit qu'ils allaient retrouver le sens de l'histoire et la maîtrise de leur destin.

<sup>27</sup> Garnier, « Chronique agricole de février », p. 154.

<sup>28</sup> Lecouteux, « Le parti de l'agriculture », p. 645.

<sup>29</sup> Lecouteux, « La politique des intérêts matériels », p. 114.

<sup>30</sup> Chartier, « Le monde comme représentation », p. 1514.

## DES RÉSULTATS EN DEMI-TEINTE

Quelle fut l'efficacité concrète du discours des « agriculteurs pratiques » ? On voudrait pour finir tenter d'en mesurer les effets. De nombreux indices témoignent du succès que les thèses du *Journal d'agriculture pratique* ont rencontré chez les élites rurales. Au cours du siècle, la revue a vu sa périodicité augmenter et son tirage se maintenir à un bon niveau malgré la concurrence : d'abord mensuelle, elle devient bimensuelle en 1851 puis hebdomadaire en 1867, et tire à 4600 exemplaires en 1880 contre 2000 en 1849 (mais 10 000 en 1860). Ses rédacteurs se félicitent en outre régulièrement de l'activité déployée par des « agriculteurs pratiques » toujours plus nombreux et qui, à partir de 1884, contribuent en grande partie à l'essor du syndicalisme agricole<sup>31</sup>.

En revanche, la figure de l'« agriculteur pratique » n'a pas totalement satisfait les espoirs politiques de ses promoteurs. Si les élections d'avril 1848 ont pu paraître confirmer leurs analyses en permettant à de nombreux notables ruraux d'entrer à l'Assemblée<sup>32</sup>, le vote du 10 décembre 1848 révèle la force du bonapartisme rural, qui, quoique divers, se maintient jusqu'à la chute du Second Empire<sup>33</sup>. Dès lors les grands propriétaires, quand ils sont élus, le sont surtout parce qu'ils soutiennent le régime en place ou parce qu'ils s'y opposent : l'argument des services rendus à l'agriculture, largement exploité, reste toujours secondaire, et nombre d'entre eux échouent devant les électeurs.

Les déceptions électorales des agriculteurs les conduisent alors à professer un apolitisme qui apparaît bientôt comme un lieu commun incontournable des chroniques du *Journal d'agriculture pratique*. En effet, cet apolitisme sert l'élite rurale à de nombreux égards. Sous la II<sup>e</sup> République, il lui permet de donner aux questions agricoles un tour technique dénué de toute implication politique et ainsi de conserver le pouvoir en matière de politique agricole, à titre d'experts. L'évolution des discussions relatives aux chambres consultatives d'agriculture illustre bien cette stratégie. En 1848, sûrs de leur influence, les agriculteurs réclament au nom du suffrage universel l'élargissement du corps électoral de ces assemblées à tous les paysans, allant parfois jusqu'à exiger l'intégration des ouvriers agricoles<sup>34</sup>. Mais le projet est enterré et la discussion ne reprend qu'en février-mars 1851 lorsque la proposition Ladoucette vient à être

<sup>31</sup> « Les organisations syndicales et professionnelles » ; Barral, *Les agrariens français*.

<sup>32</sup> Fraser, « The French Election of April 23, 1848 ».

<sup>33</sup> Vigier, « Le bonapartisme et le monde rural ».

<sup>34</sup> Garnier, « Chronique agricole de janvier ». Voir aussi Hély-d'Oissel, *Chambres consultatives d'agriculture*.

débatte à l'Assemblée. Les agriculteurs sont alors divisés : certains maintiennent leur position initiale, d'autres se prononcent pour une définition plus stricte du corps électoral des chambres consultatives. Mais quelles que soient leurs positions, le critère invoqué pour les soutenir n'est plus l'universalité du suffrage mais la capacité à défendre les intérêts agricoles : comme le dit la commission chargée d'examiner la proposition, il s'agit désormais de définir un corps électoral qui réunira « l'intelligence, l'expérience et le savoir »<sup>35</sup>. Les républicains eux-mêmes, toujours enclins à voir dans l'introduction des questions agricoles dans le débat politique une manœuvre électorale des grands propriétaires, admettent sans difficulté un argument qui semble indiquer que les notables ruraux renoncent à se servir de leur influence sociale à des fins politiques. Chacun s'accorde ainsi pour séparer les questions politiques, dominées par le principe du suffrage universel<sup>36</sup>, des questions agricoles, laissées aux plus compétents. Or sur ce terrain, les « agriculteurs pratiques » ont l'avantage et réussissent ainsi à garder la mainmise sur la politique agricole : leur autorité y est reconnue, et les lois agricoles, dont les paysans, en ces temps démocratiques, semblaient devoir être les premiers bénéficiaires, se révèlent finalement plus favorables aux intérêts des grands agriculteurs<sup>37</sup>.

Le rétablissement de l'Empire encourage ensuite leur apolitisme. Peu d'entre eux profitent du renouvellement du personnel politique – sans s'opposer de front à l'Empire, beaucoup se refusent à le servir – et le système des candidatures officielles dissipe les espoirs que certains avaient pu nourrir de rétablir leur influence sur les paysans. La loi sur la presse favorise en outre les publications non politiques en les dispensant du timbre et du cautionnement. Plus généralement, on peut penser comme Jean-Pierre Chaline à propos des sociétés savantes que le pouvoir impérial voyait d'un bon œil ce type de sociabilité apolitique qui orientait les grands notables « vers des activités jugées par le pouvoir soit anodines, soit, somme toute, utiles et conformes aux projets gouvernementaux »<sup>38</sup>. De nombreuses pages du *Journal d'agriculture pratique* sont alors consacrées à la redéfinition de l'agriculture, qu'on détache de ses anciens rapports à la politique pour en

---

<sup>35</sup> Rapport de M. Talon déposé le 11 février 1851, *Moniteur universel*, p. 511.

<sup>36</sup> La restriction du suffrage universel opérée par la loi du 31 mai 1850 n'a rien entamé de sa légitimité, au contraire. Louis-Napoléon Bonaparte en sait quelque chose, qui s'appuie sur la nécessité de le restaurer pour justifier le coup d'État.

<sup>37</sup> C'est le cas de la loi relative aux chambres consultatives d'agriculture, qui réserve finalement le droit de vote aux propriétaires et aux membres des comices. C'est aussi le cas de la loi relative à l'enseignement agricole, dont Michel Boulet a montré qu'elle ne s'adressait pas à « la masse des petits agriculteurs » mais répondait aux besoins des grandes exploitations. Boulet, *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture*, p. 27.

<sup>38</sup> Chaline, *Sociabilité et érudition*, p. 125.

faire « un terrain neutre » à même de réunir « tous les véritables amis du progrès »<sup>39</sup>.

La neutralité politique affichée par les « agriculteurs pratiques » leur permet d'ailleurs de participer aux affaires locales. Les élections aux conseils généraux, cantonaux et municipaux ont en effet pris sous le Second Empire un tour apolitique sous la pression conjointe des notables locaux d'une part, qui y voient un moyen de conserver leurs positions, et de l'administration impériale d'autre part, qui cherche par là à réduire les occasions d'agitation politique<sup>40</sup>. Avant chaque consultation, les journaux bonapartistes appellent ainsi les électeurs à choisir des hommes « spéciaux », dont la compétence vaut mieux que l'étiquette politique.

« Ce choix en effet, peut-on lire dans *La Patrie* à l'occasion des cantonales de 1867, veut être fait en dehors des influences et des passions politiques. Il est et doit être tout local. Les titres des candidats sont ceux que tous les électeurs peuvent connaître et apprécier : les intérêts à défendre sont des intérêts locaux, qui demandent des connaissances et une expérience toutes spéciales »<sup>41</sup>.

C'est donc avec la bienveillance sinon la bénédiction du pouvoir que les « agriculteurs pratiques » peuvent réaliser leur idéal politique au niveau local : les services rendus en matière agricole sont récompensés par un siège dans l'une ou l'autre des assemblées locales<sup>42</sup>. Pour Édouard Lecouteux, cet enchaînement vertueux a tout du conte de fées :

« Ils se sont dit que l'agriculture a des consolations pour toutes les déceptions de ce monde, des sympathies pour toutes les infortunes noblement supportées, des espérances pour toutes les ambitions utiles. Et ils ont vécu au milieu des populations rurales ; et ils ont entraîné dans un nouvel ordre d'idées la question du métayage, et ils ont fondé de belles entreprises de culture améliorante... Puis, les populations reconnaissantes leur ont confié l'honneur de les représenter dans les conseils du département... »<sup>43</sup>

Pourtant, lorsque les « agriculteurs pratiques » tentent de nouveau leur chance aux élections législatives, encouragés par leurs succès locaux ainsi que par l'évolution libérale qui se dessine dans les années 1860, ils sont confrontés à un échec durable, qui se prolonge jusque sous la III<sup>e</sup> République. Écoutés en matière de politique agricole, élus pour leurs initiatives dans les assemblées locales, ils ne parviennent pas à donner une

<sup>39</sup> Barral, « Chronique agricole – première quinzaine d'août », p. 160.

<sup>40</sup> Hazarecsingh et Wright, « Le Second Empire ».

<sup>41</sup> Dréolle, « Les élections cantonales », p. 1.

<sup>42</sup> Plessis, *De la fête impériale au mur des fédérés*, p. 72.

<sup>43</sup> Lecouteux, « Chronique agricole – deuxième quinzaine de juillet », p. 113.

légitimité politique nationale à leur discours économique et social. Jusqu'à la fin du siècle, les candidats qui se présentent au nom des seuls intérêts agricoles sont régulièrement écartés par les électeurs. Dès 1863, Jean-Augustin Barral, qui vient de faire les frais de ce désaveu, doit reconnaître que « le drapeau agricole ne rallie autour de lui qu'un petit nombre de personnes, et que la foule préfère suivre les drapeaux politiques »<sup>44</sup>. Pour Édouard Lecouteux, « c'est pour s'être renfermés jusqu'à présent dans un cercle d'idées trop exclusives que beaucoup d'excellents agriculteurs ont échoué aux élections devant les hommes à idées générales ». Il appelle donc les « agriculteurs pratiques » à en tirer les conclusions qui s'imposent : « il faut que, sans rien désertier des intérêts qu'ils servent plus particulièrement, ils apprennent à planer sur tous les intérêts généraux, qui, au résumé, disent le dernier mot dans toutes les discussions où se débattent le présent et l'avenir du pays »<sup>45</sup>. Mais rien n'y fait. Quand Édouard Lecouteux se félicite, en 1869 et en 1871, de l'élection au Corps Législatif puis à l'Assemblée nationale de « députés agricoles », ses adversaires ont beau jeu de lui rappeler qu'il s'agit en réalité de candidats d'horizons politiques divers, dont le seul point commun est d'être inscrit à la Société des agriculteurs de France...<sup>46</sup> Les intérêts de l'agriculture sont un bon argument électoral mais suffisent rarement à faire élire un candidat<sup>47</sup>.

Contrairement aux espoirs des « agriculteurs pratiques », l'enracinement de la République a tendance à accentuer la polarisation de la vie politique française, y compris dans les élections locales. Il leur est alors impossible d'imposer l'avènement de la « politique des intérêts matériels » qu'Édouard Lecouteux appelle de ses vœux. Le candidat agricole, s'il n'est pas un authentique républicain, est systématiquement accusé d'être un monarchiste déguisé, et ses positions, quoique souvent politiquement libérales et socialement conservatrices, sont généralement considérées comme dangereusement réactionnaires. La politisation gagne même les organisations agricoles qui contribuent bientôt à l'essor du syndicalisme rural. Inquiet de l'influence que pouvait avoir sur les populations rurales la Société des agriculteurs de France, fondée par Édouard Lecouteux en 1867, Léon Gambetta suscite en 1880 la création de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, qui se veut résolument républicaine. En

<sup>44</sup> Barral, « Chronique agricole – première quinzaine de juin », p. 614.

<sup>45</sup> Lecouteux, « Chronique agricole du 18 juillet 1867 », p. 65.

<sup>46</sup> Sur les 80 députés qu'Édouard Lecouteux cite en 1869 comme « agricoles », plus de la moitié soutiennent le régime en place contre une vingtaine d'opposants de diverses tendances, souvent libéraux, plus rarement républicains ou légitimistes.

<sup>47</sup> Suzanne Berger a montré pour la période suivante que les organisations agricoles avaient échoué à imposer les questions agricoles dans le débat politique, alors axé sur le clivage État / Église. Berger, *Les Paysans contre la politique*.

retour, et sans cesser de revendiquer son apolitisme, la Société des agriculteurs de France devient un bastion conservateur, plus ou moins hostile au nouveau régime. La défense des intérêts agricoles, dont le *Journal d'agriculture pratique* avait espéré faire un terrain neutre pour mieux servir les ambitions des grands agriculteurs, n'échappe plus désormais à la lutte politique.

La force du clivage gauche-droite dans la vie politique française semble ainsi avoir eu raison des prétentions politiques portées par la figure de l'« agriculteur pratique ». Il n'en demeure pas moins que l'« agriculteur pratique » a constitué pendant plus de cinquante ans l'horizon d'une grande partie de l'élite rurale, qui a su voir dans cette redéfinition du rôle du grand exploitant le moyen le plus propre à résister au déclin : à l'heure où l'industrialisation gagne les pays européens et où la France connaît ses premières expériences démocratiques, qu'elles soient républicaines ou autoritaires, elle a ainsi pu renouveler ses formes de sociabilité et conserver une influence aussi bien dans les cercles spécifiquement agricoles que dans la vie politique locale.

La figure de l'« agriculteur pratique » prouve donc combien il est difficile, dans un pays encore très rural et déjà démocratique, de séparer la question du progrès agricole des enjeux sociaux et politiques qu'elle implique. Elle permet également de mieux comprendre la force qu'a pu avoir en France l'idéal d'une agriculture qui concilierait petite exploitation et modernisation agricole : le projet a certes eu les faveurs d'une gauche à la fois progressiste et attentive aux petits mais a aussi rallié, on l'a vu, une grande partie des élites rurales, pourtant traditionnellement conservatrices. Ses échecs sont enfin aussi instructifs que ses succès : si la promotion de l'« agriculteur pratique » montre que l'existence d'une majorité électorale paysanne a sans cesse pesé sur les positions économiques et sociales des uns et des autres, elle suggère aussi combien il lui a été difficile d'imposer dans le débat politique des questions agricoles toujours suspectées d'arrière-pensées électorales.

#### BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES IMPRIMÉES

- « Les organisations syndicales et professionnelles agricoles en Europe », *Cahiers du Cevipof*, n°5, 1989.
- Balzac, H. (de), *Les paysans*, in *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard, 1978, tome 9, pp. 3-347.

- Barral, J.A., « Chronique agricole – première quinzaine d'août », *Journal d'agriculture pratique*, juillet-décembre 1853, tome II, pp. 160-166.
- , « Chronique agricole – deuxième quinzaine de décembre », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1854, tome I, pp. 41-44.
- , « Chronique agricole – première quinzaine de juin », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1863, tome I, pp. 613-623.
- Barral, P. *Les agrariens français de Méline à Pisani*. Paris, Armand Colin, 1968.
- Berger, S., *Les Paysans contre la politique : l'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.
- Biot, J.B., « L'agriculture et la science », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1851, tome II, pp. 221-223.
- Boulet, M. (éd.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture : 1760-1945*, Dijon, Educagri, 2000.
- Chaline, J.-P., *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Paris : Éditions du C.T.H.S., 1995.
- Chartier, R. « Le monde comme représentation », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1989, n°6, pp. 1505-1520.
- Dezeiméris, E., « Chronique agricole de mars – deuxième quinzaine », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1851, tome II, pp. 292-298.
- Dréolle, E., « Les élections cantonales », *La Patrie*, 27 juillet 1867, p.1.
- Fraser, G. W., « The French Election of April 23, 1848: Suggestions for a Revision », *French Historical Studies*, vol. V, printemps 1968, n°3, pp. 285-298.
- Garnier, P., « Chronique agricole de janvier », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-décembre 1848, tome V, pp. 105-111.
- , « Chronique agricole de février », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-décembre 1848, tome V, pp. 154-159.
- Gasparin, A. (de), « L'Agronome, le Cultivateur et l'Agriculture », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-décembre 1850, tome I, p. 280.
- Hazarecsingh, S. et Wright, V., « Le Second Empire », in Fougère, L., Machelon, J.-P., Monnier, F. (éd.), *Les communes et le pouvoir de 1789 à nos jours*, Paris, P.U.F., 2002, pp. 263-349.
- Hély-d'Oissel, M., *Chambres consultatives d'agriculture*, Paris, J.P. Gros, 1849.
- Jas, N., *Au carrefour de la chimie et de l'agriculture : les sciences agronomiques en France et en Allemagne, 1840-1914*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2001.
- Larousse, P., *Grand dictionnaire universel du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 1866-1876.
- Lecouteux, E., « L'agriculture et la population », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1858, tome I, pp. 13-18.



- , « Chronique agricole – deuxième quinzaine de juillet », *Journal d'agriculture pratique*, juillet-décembre 1866, tome II, pp. 113-119.
- , « Chronique agricole du 2 mai 1867 », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1867, tome I, pp. 585-591.
- , « Chronique agricole du 18 juillet 1867 », *Journal d'agriculture pratique*, juillet-décembre 1867, tome II, pp. 65-69.
- , « Le parti de l'agriculture », *Journal d'agriculture pratique*, juillet-décembre 1868, tome II, pp. 641-645.
- , « La politique des intérêts matériels », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-juin 1881, tome I, pp. 114-116.
- Moll, L., « Des fermes-écoles », *Journal d'agriculture pratique*, janvier-décembre 1848, tome V, pp. 5-13.
- O'Brien, P. et Keyder, C., « Les voies de passage vers la société industrielle en Grande-Bretagne et en France (1780-1914) », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1979, n°6, pp. 1284-1303.
- Passy, A., « Éloge de M. Chabrol », *Journal d'agriculture pratique*, juillet-décembre 1860, tome II, pp. 486-490.
- Plessis, A., *De la fête impériale au mur des fédérés*, Paris, Seuil, 1979.
- Sclafer, H. « Du paysan », *Journal d'agriculture pratique*, juillet-décembre 1864, tome II, pp. 469-474.
- Thebault, V., « 'La faute des pères' : fragmentation patrimoniale et représentation du déclin social », *Ruralia*, 2002-10/11 [en ligne, <http://ruralia.revues.org/document296.html>]
- Tudesq, A.J., *Les grands notables en France, 1840-1849 : étude historique d'une psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1964.
- Vigier, P., « Le bonapartisme et le monde rural », in : Hammer, K., Hartmann, P. C. (eds.), *Le bonapartisme : phénomène historique et mythe politique*, Munich, Artemis Verlag, 1977, pp. 11-21.
- Warner, C. K., « The Journal d'agriculture pratique and the Peasant Question during the July Monarchy and the Second Republic », in : Warner, C. K. (éd.), *From the Ancient Regime to the Popular Front : Essays in the History of Modern France in Honor of Sheppard B. Clough*, New-York / London, Columbia University Press, 1969, pp. 93-109.